

L'Eglise est au rendez-vous, soyez au rendez-vous !

Moulins, le 8 mars 2010

Chers amis, chers donateurs,

Nous souhaitons vous remercier chaleureusement pour votre participation au Denier de l'Eglise en 2009. Votre contribution est un signe fort de soutien à l'action de toutes les personnes - prêtres, religieux et religieuses, diacres, séminaristes, laïcs salariés - qui œuvrent pour l'annonce de la Bonne Nouvelle dans notre diocèse.

Grâce à la contribution d'environ 9000 donateurs, la collecte du Denier est restée stable l'an dernier après deux années de diminution et malgré un contexte économique peu favorable. Notre situation financière demeure fragile car le montant de la collecte ne permet pas de couvrir l'ensemble de nos charges de personnel.

Cela signifie que nous devons **renforcer notre mobilisation** pour qu'un plus grand nombre de catholiques prenne conscience de leur responsabilité dans la prise en charge des besoins matériels de leur Eglise car nous ne recevons aucune subvention.

Cette année, nous espérons bien sûr pouvoir compter sur votre soutien renouvelé mais aussi sur **votre aide pour convaincre de nouveaux donateurs**. L'enjeu est là : nos donateurs prennent de l'âge et il nous faut assurer la relève. Pour nous, il n'y a pas de « petits dons » mais la participation du plus grand nombre est essentielle.

D'avance, nous vous remercions pour votre soutien à l'action de l'Eglise en Allier.



Jean-Marc MIGOT

Econome diocésain pour la commission Ressources

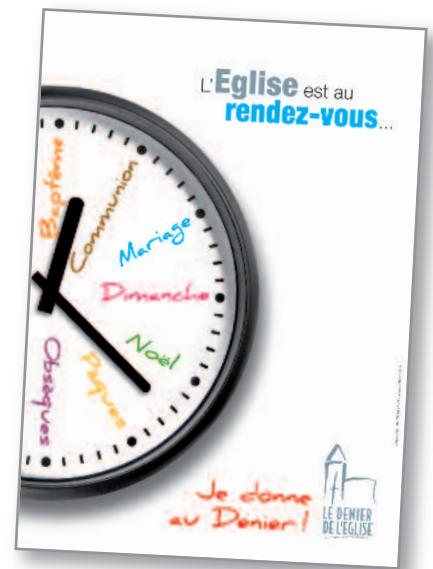
■ L'appel de notre **Evêque**



Monseigneur
Roland

« Notre Eglise diocésaine est présente auprès de tous les catholiques sur le chemin de la foi, sur lequel chacun avance à son rythme et à sa façon. Grâce à la collecte du Denier, l'Eglise est au rendez-vous quotidiennement et lors de tous les grands moments de notre vie. Seuls les catholiques peuvent permettre à l'Eglise d'assurer sa Mission. Je sais pouvoir compter sur vous et vous encourage à convaincre d'autres catholiques à donner au Denier. **D'avance, je vous remercie pour votre soutien et vous assure de ma prière.** »

Pascal Roland



■ **Aidez-nous** à faire **progresser la collecte du Denier !**

En optant pour le prélèvement automatique !

Ce mode de paiement présente bien des avantages

Pour vous, le prélèvement automatique permet d'étaler votre soutien sur toute l'année.

Par exemple, en donnant 15 euros par mois, vous ferez bénéficier le diocèse de Moulins d'une somme annuelle de 180 euros qui, en fait, ne vous coûtera que 82 euros grâce à la déduction fiscale.

Pour le diocèse, le prélèvement permet de percevoir des entrées d'argent régulières. La gestion de notre trésorerie s'en trouve grandement facilitée. Le diocèse doit honorer ses charges tous les mois !

Si vous donnez déjà par prélèvement, vous avez bien-sûr la possibilité d'actualiser le montant que vous versez.

La déduction fiscale permet de donner davantage

Si vous êtes imposable sur le revenu, votre don au Denier vous permet de déduire 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Cet avantage peut vous permettre de donner davantage pour votre Eglise. Pour information, le montant moyen d'un don au Denier dans notre diocèse est de 120 euros.

Voici quelques exemples :

Vous êtes prêt(e) à donner	Faites alors un versement de	Vous déduirez de votre impôt
50 euros	147 euros	97 euros
100 euros	294 euros	194 euros
150 euros	441 euros	291 euros

Vous le voyez, la déduction fiscale permet d'aider davantage l'Eglise de l'Allier et le prélèvement automatique permet d'étaler facilement sa contribution tout au long de l'année.

Association Diocésaine de Moulins

20 rue Colombeau • 03000 Moulins • Tél. : 04 70 35 10 50